

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1903)
Heft: 3

Artikel: Propositions individuelles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sous prétexte que « *cela usait le liège dont le parquet est recouvert* ».

M. le Président propose d'abandonner pour le moment la question, les classes gardiennes devant être portées à l'ordre du jour d'une de nos prochaines séances.

L'Assemblée vote une conclusion complémentaire, concernant la préparation des fonctionnaires :

« *L'enseignement des travaux manuels doit faire l'objet d'un cours donné aux stagiaires.* »

Voici, en résumé, les conclusions adoptées par l'Assemblée unanime :

« Il est désirable que le travail manuel soit maintenu au programme de l'école primaire genevoise.

Le travail sur bois est à supprimer. Cependant, le Département pourrait autoriser à donner cet enseignement les maîtres de la campagne qui lui en feraient la demande.

Les constructions en carton doivent être envisagées comme un auxiliaire de l'enseignement du dessin et de la géométrie, tout en aboutissant à des objets bien finis et offrant un certain intérêt pratique.

Ce travail peut se faire dans les salles d'études pourvues de bancs à tablettes mobiles.

L'enseignement des travaux manuels doit faire l'objet d'un cours donné aux stagiaires ».

4° Propositions individuelles

MM. Charvoz et Léon Favre se plaignent de la mauvaise qualité des compas fournis par le Département. Ils manquent de précision et deviennent rapidement inutilisables. De tels instruments ne permettent pas de satisfaire aux exigences du programme.

M^{me} Martin-Richard désirerait soumettre à la Société quelques idées sur l'éducation des enfants anormaux. L'Assemblée, consultée par M. le Président, appuie ce vœu ; la communication de M^{me} Martin-Richard figurera donc dans un prochain ordre du jour.

M. Léon Favre, au nom de plusieurs collègues, demande si le comité a pensé à la course annuelle.

M. le Président annonce que le plan suivant est à l'étude :
« *Descente du Rhône, visite de l'Usine de Chèvres, banquet à Meyrin.* »

Il n'est présenté aucun autre projet.

Séance levée à 4 h. 30

Le Bulletinier : GROSGURIN, LOUIS.

(D'après les notes de M. Jean SIMONET.)

CONVOCAATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 18 juin 1903, à 2 h. précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications du Comité.
- 2° M^{me} Martin-Richard. A propos des enfants anormaux.
- 3° Echange de vues sur la question des examens de recrues.
- 4° Propositions individuelles.

N. B. — La bibliothèque sera ouverte à 1 h. $\frac{1}{2}$.
